



*Après la 3<sup>ème</sup> !*

*Le CAP :*

*Assistant(e)*

*Technique en*

*Milieux Familial*

*et Collectif*

*Pour tous renseignements complémentaires :*



**Lycée Jean Hyppolite**

**Lycée des Métiers  
de la Santé et du Social**

**JONZAC**

05.46.86.56.00

ce.0170135e@ac-poitiers.fr

<https://www.lycee-jeanhyppolite.fr>



# CAP Assistant(e) Technique en Milieux Familial et Collectif

## CONTEXTE PROFESSIONNEL

### Domaine d'intervention

Le titulaire du CAP ATMFC est un professionnel qualifié qui exerce, en équipe ou en autonomie, des activités de service :

- Préparation de repas simples, de collations;
- Distribution des repas en libre service, à table ;
- Entretien du linge individuel ou collectif (lavage, repassage et rangement) ;
- Entretien des espaces de vie collectifs ou des logements individuels ;

dans le respect des consignes et de la réglementation relatives à l'hygiène et à la sécurité.

### Emplois concernés

*Structures collectives publiques ou privées :*

- ❖ Hôpitaux, cliniques,
- ❖ EHPAD (maison de retraite), foyer logement, structures d'accueil pour personnes handicapées;
- ❖ Etablissements scolaires (écoles, collèges et lycées),
- ❖ Structures d'hébergement et/ou de loisirs.

*Milieu familial :*

- ❖ Association d'aide à domicile ;
- ❖ Association de portage des repas ;
- ❖ Centre communal d'action sociale ;
- ❖ Foyer logement.

## LA FORMATION

### Contenu de formation

#### Enseignement professionnel :

- hygiène professionnelle ;
- sciences de l'alimentation ;
- produits et matériaux communs ;
- organisation du travail ;
- communication professionnelle ;
- qualité des services ;
- connaissances des milieux (privé et collectif);
- technologie du logement privé et des locaux en structures collectives ;
- prévention, santé, environnement.

#### Enseignement général :

- ↻ Français ;
- ↻ Histoire et géographie ;
- ↻ Anglais ;
- ↻ Mathématiques et sciences ;
- ↻ Education physique et sportive ;
- ↻ Arts appliqués et culture artistique.

### PFMP (Période de Formation en Milieu Professionnel)

14 semaines de PFMP obligatoires :

- en 1<sup>ère</sup> année:

3 périodes: 2 fois 3 semaines en milieu collectif, 1 semaine en milieu familial.

- en 2<sup>ème</sup> année:

2 périodes: 4 semaines en milieu collectif, 3 semaines en milieu familial.

## APRES LE CAP

### Vie active

Le CAP ATMFC débouche sur la vie active sur des emplois de service à la personne en milieux familial et collectif.

### Poursuite d'études

Il est cependant possible de poursuivre ses études en préparant une mention complémentaire :

⇒ Aide à domicile;

en FCIL (Formation Complémentaire d'Initiative Locale):

⇒ Agent thermal

⇒ Restauration durable

ou, avec un très bon dossier, en bac pro :

⇒ Accompagnement, soins et services à la personne, options « à domicile » ou « en structure »

